

	Pilote à désigner	Partenaires susceptibles d'être mobilisés	Moyens spécifiques à mobiliser	Calendrier prévisionnel	Rôle du groupe de travail interdisciplinaire
Mesure 2.1.1. Sensibiliser les collectivités territoriales à la prise en compte de la SE dans les documents d'urbanisme (cible : élus)					
1 – Dans un premier temps, privilégier des actions de sensibilisation à la SE courtes et intégrées à des actions d'information/ formation générales					
Validation de la stratégie et du plan d'actions – désignation des pilotes					
Elaboration d'un « kit de communication » sur la SE pour des interventions d'une heure lors de réunions d'informations plus générales. Ce kit, élaboré à partir des notes de synthèse du CEREMA, comprendrait un quizz, un diaporama, de courtes vidéos, des plaquettes à remettre aux participants.		Groupe de travail : ARS, AUAT, IFERISS, GRAINE LR, DREAL, Région Occitanie, collectivités. Réseaux associés (si accord) : Agences urba UOM-APUMP, FNE, CAUE, ATD, CNFPT	Régie et prestation externe (vidéo)	2019	Constitution du groupe de travail Relecture/Validation du kit
Formation(s) de « personnes relais » susceptibles d'intervenir 1 h sur la SE, en utilisant le kit, lors de réunions de réseaux		Voir tableau des réseaux mobilisables	CNFPT ou Prestation externe ?	2019-2020	Identification et mobilisation des personnes relais
Interventions lors de réunions de réseaux à identifier, mobilisant les élus et/ou techniciens de collectivités		Voir tableau des réseaux mobilisables	Prestation externe	2020	Identification et mobilisation des réseaux intéressants
Participations à des manifestations à identifier: salon des maires, ...				2020	Identification des manifestations intéressantes à cibler
2 – Dans un second temps, envisager une action de sensibilisation spécifique à la SE sous la forme de 1/2 journées, organisées la plus proche possible du territoire (interco – SCOT – département ?).					
Validation de la stratégie et du plan d'actions – désignation des pilotes					
Organisation d'un programme de 1/2 journées de sensibilisation sur le territoire sur le thème SE et urbanisme, avec des diagnostics en marchant.		ARS/DREAL, CNFPT, CVRH, CAUE, AU,	CNFPT ? Prestation externe ?	Fin 2019 ou 2020 ?	Validation du programme de sensibilisation
Mesure 2.1.2. Sensibiliser les maîtres d'oeuvre et leur donner les outils pour intégrer la SE dans les documents d'urbanisme (cible : techniciens , bureaux d'études)					
1 – Créer des outils supports à la sensibilisation et la formation des techniciens des collectivités et bureaux d'études à la SE					
Validation de la stratégie et du plan d'actions – désignation des pilotes					
Elaboration « d'outils innovants » de sensibilisation/formation des techniciens pour aborder la SE dans l'aménagement : - une méthode de diagnostic en marchant - une maquette Web sur la ville et les déterminants de santé - un jeu de cartes pour sensibiliser à la SE.		Groupe de travail : ARS, AUAT, IFERISS, GRAINE LR, DREAL, Région Occitanie, collectivités. Réseaux associés (si accord) : Agences urba UOM-APUMP, FNE, CAUE, ATD, CNFPT	Prestation externe	2019	Constitution du groupe de travail Relecture/Validation des outils innovants
2 – Valoriser les outils créés et les faire vivre.					
Validation de la stratégie et du plan d'actions – désignation des pilotes					
Interventions lors de réunions de réseaux à identifier, mobilisant les techniciens de collectivités ou bureaux d'études, pour présenter les fiches pratiques et « outils innovants »		Voir tableau des réseaux mobilisables	Prestation externe	2019-2020	Identification et mobilisation des réseaux intéressants
Création et animation d'un réseau des utilisateurs des « outils innovants »		Voir tableau des réseaux mobilisables		2019-2020	
Mesure 2.1.3. Promouvoir les projets urbains intégrant SE et une démarche de participation citoyenne					
Recensement de projets urbains exemplaires du point de vue SE et participation (y c hors Occitanie) : utilisation de l'étude bibliographique du CEREMA à compléter par une veille documentaire	ARS/DREAL	ARS/DREAL, AUAT, DDT, Région, CEREMA	1ere prestation CEREMA	A partir de 2018 (étude CEREMA)	Validation du recensement
Valorisation des projets sur le site PRSE et/ou une plateforme Santé – Environnement	ARS/DREAL		Prestation CEREMA ou externe ?	2019	
Mise en place d'un appel à projets sur le développement de projets urbains intégrant SE et participation citoyenne.	ARS/DREAL	Jury de l'AAP à constituer	Financement PRSE	2020	Constitution d'un jury de l'AAP le moment venu
Actions de valorisation communes aux 3 mesures précédentes :					
Valorisation des ressources bibliographiques, des fiches et outils élaborés via un centre de ressources sur internet (sur le modèle de celui de l'ADEME).	ARS/DREAL		Prestation externe pour création d'une plateforme SE (selon les moyens disponibles)	Au fur et à mesure des productions	Validation des modalités de publication sur internet
Rédaction et publications d'articles à proposer dans des revues ou newsletter professionnelles, sites internet, destinés aux élus, techniciens de collectivités ou bureaux d'études.	ARS/DREAL	Rédaction : Groupe de travail à constituer (proposition : ARS/DREAL, AUAT, CAUE, techniciens collectivités, référents CNFPT,... ?)		Au fur et à mesure des productions	Identification et mobilisation des directeurs de publications ou de sites